

# Les Négociants et les Vignerons

Les événements des 11 et 12 avril méritent d'être envisagés sérieusement par tous les intéressés, négociants et vignerons. Chacun réfléchissant de son côté doit chercher à en éviter par tous les moyens possibles le retour.

Nous avons démontré d'autre part quelles étaient les diverses causes qui avaient pu amener le vigneron, d'habitude si calme, à l'état d'exaspération qui le poussa à la révolte.

Connaissant les causes du mal, il s'agit alors d'y appliquer le remède. Théoriquement ce remède n'est pas nouveau. Nous avons déjà démontré à maintes reprises qu'il était nécessaire pour le vigneron de s'unir d'une façon étroite et d'arriver par sa cohésion et par son organisation à obtenir du commerce les prix nécessaires à ses besoins personnels, et aux dépenses exigées par les travaux de sa propriété.

Cette œuvre du côté des vignerons est en bonne voie, l'action syndicale s'est développée, depuis quelques années surtout, d'une façon rapide qui nous permet de bien augurer de l'avenir.

D'un autre côté le grand commerce des vins de champagne semble reconnaître le bien-fondé de nos réclamations, il l'a d'ailleurs déjà démontré ; les grandes maisons semblent reconnaître qu'il est nécessaire pour elles de revenir sur certains errements ; les marchés qu'elles ont passés avec la plus grande partie des vignerons, les fonds qu'elles ont mis à leur disposition par l'intermédiaire des caisses de crédit pour leur permettre de travailler leurs propriétés, tout cela semble bien indiquer que le commerce a compris qu'il devait être solidaire de la production et que son avenir commercial dépendait de l'avenir du vignoble.

Des excès ont été commis à la suite du vote brutal et maladroît du Sénat.

Comme dans tous les mouvements où la violence domine, des innocents ont été victimes, et tout homme de bon sens ne peut que déplorer de tels excès, quels qu'en soient les auteurs et quels qu'en soient les responsables ! Cependant, ce qui est fait est fait. L'heure n'est pas de gémir sur le passé, mais d'envisager sérieusement l'avenir et de chercher par tous les moyens possibles à éviter le retour de tels actes.

Il faut surtout jouer carte sur table et ne pas avoir peur de dire la vérité, de façon à ce qu'aucune surprise ne puisse avoir lieu dans l'avenir et que chacun prenne sa part de responsabilité.

Les événements qui viennent de se passer doivent suffire à démontrer au commerce champenois, à quelque branche qu'il appartienne, que s'il veut éviter le retour de pareils faits il doit accorder au vigneron satisfaction dans ses légitimes revendications. Il faut qu'un accord et un engagement tacites interviennent entre toutes les parties intéressées à la prospérité du commerce et du vignoble champenois ; la sûrement est l'apaisement de la Champagne viticole. Cet accord peut-il se faire ? Oui ! et nous ajouterons, non seulement il peut, mais il doit se faire si on veut que la Champagne retrouve la tranquillité qui lui est nécessaire pour reprendre courageusement la besogne qui seule ramènera — dans l'intérêt de tous — la prospérité dans notre malheureux vignoble.

Cet accord nous paraît d'autant plus facile à établir qu'il est déjà en partie réalisé. Comme nous l'avons dit, certaines grandes maisons de Champagne ont déjà retenu les récoltes pour plusieurs années. Les maisons de second ordre qui voudront faire du champagne devront, elles aussi, s'engager à n'acheter que des vins en Champagne.

Les prix des vins devront être discutés et établis d'accord entre les parties prenantes et les producteurs, à quelques classes et à quelques crus qu'ils appartiennent les uns et les autres.

N'y a-t-il pas dans la Champagne des vins de différentes qualités et de différents prix pouvant donner satisfaction au grand comme au petit commerce ?

Il est donc nécessaire, nous dirons plus, il est excessivement urgent que cet accord se fasse au plus tôt, que les vignerons, rassurés sur la vente de leurs produits, aient également la certitude que tous les négociants qui voudront vendre du champagne ne le fassent qu'avec le produit du sol compris dans la Champagne, telle qu'elle est délimitée actuellement.

*Quel sera l'intermédiaire de cet accord ?*

L'intermédiaire de cet accord est tout indiqué. Est-ce que depuis plusieurs années la Fédération ne travaille pas à ce but — qui est la seconde partie de son programme ? N'est-elle pas aujourd'hui la puissance la mieux organisée et représentant le mieux les intérêts des vignerons champenois. Son conseil fédéral a reçu d'ailleurs à la dernière assemblée générale mission des délégués des syndicats représentants la plus forte partie du vignoble champenois, de préparer ce ter-

rain d'intente d'accord avec les grosses maisons qui sont à la tête du syndicat des négociants en vins de champagne.

La Fédération est donc bien placée pour préparer cet accord; ne représente-t-elle pas en effet tous les intérêts des vigneronns aussi bien des grands que des petits crus. Dans ces conditions, nous croyons qu'aucune autre organisation ne peut remplacer la Fédération pour arriver au résultat désiré par tous.

Nous dirons plus et nous mettons les vigneronns en garde contre certains moyens qui leur seront proposés et qu'ils pourraient être tentés d'accepter sans en envisager la portée.

Il faudra que les vigneronns se méfient de la solution qu'on se propose de leur présenter, car elle ne tend rien moins qu'à la disparition de la Fédération et conséquemment à la ruine de l'action syndicale qui va commencer à peine à donner des résultats appréciables. Nous voulons donc, dès aujourd'hui, crier aux vigneronns : casse cou ! et leur expliquer pourquoi ils doivent exiger que ce soit leur Fédération qui les représente dans l'établissement du prix des vins.

Voici dans ses grandes lignes la proposition qui doit leur être faite : « Tous les ans les vigneronns de chaque commune nommeraient des délégués. Ces délégués ainsi désignés se réuniraient à leur canton sous les auspices de l'administration et à leur tour désigneraient entre eux une commission qui sera chargée de se réunir avec les délégués des autres cantons; puis un nouveau vote désignera les délégués qui devront, auprès des négociants, discuter et établir le prix des vins. » Voyez comme c'est simple ! Examinons ce que pourra donner ce système et quelle sera la situation du vigneron si, après quelques années, pendant lesquelles les négociants ayant pu reconstituer leurs stocks, ceux-ci se trouvent en face d'une surproduction. Qu'arrivera-t-il alors si les négociants refusent d'accorder aux vigneronns les prix que ceux-ci auront chargés leurs délégués d'obtenir.

Il n'est pas difficile de le prévoir. C'est que les vigneronns qui auront obtenu pendant 2 ou 3 années des prix rémunérateurs; qu'ils croiront devoir au système d'organisation qu'on leur aura proposé et qu'on obtiendrait d'ailleurs aussi bien par la Fédération. Les négociants sentent bien en effet qu'il est nécessaire, dans leur intérêt propre et pour sauver momentanément le vignoble que le vigneron trouve un prix rémunérateur de son produit.

Les vigneronns, disons-nous, auront peu à peu abandonné le syndicat duquel ils croiront ne plus avoir besoin, l'organisation syndicale sera disparue et alors ils se retrouveront isolés et impuissants devant une organisation qui, elle, n'aura rien perdu de sa force et de sa vitalité. Ils seront alors obligés de subir les offres capricieuses du commerce comme cela s'est fait trop longtemps, et les ventes à la baisse reprendront de plus belles.

Que les vigneronns se souviennent donc des années de misère qu'ils viennent de traverser — après des années d'abondance qu'ils pensaient voir durer toujours. Qu'ils se souviennent et qu'ils comprennent que la vente rationnelle de leurs produits et leurs intérêts ne sont que dans leur union et leur cohésion toujours plus fortes et dans la préparation des coopératives communales de production.

Là seul est l'avenir et nous vous répétons : vigneronns, méfiez-vous, on cherche à vous désunir et à briser votre organisation qui, aux yeux de certains, devient trop puissante.

Résistez à ce mouvement, soyez fermes et répondez-y par ces mots : Vive l'action syndicale ! Vive la Fédération !